Administration communale WINCRANGE

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du :	**10.07.2025**
Date de l'annonce publique :	**04.07.2025**
Date de convocation :	**04.07.2025**

Présents : Meyers, bourgmestre,
Thillens, Arend, échevins,
Hoffmann, Koos, Piret, Schanck, Scholzen, Schruppen, Weber, conseillers,
Schroeder, secrétaire,

Excusé(s) : Engelen, conseiller

Ordre du jour: 6

Sujet: **Adaptation des tarifs relatifs à l'usage des salles des fêtes, du centre culturel et du Barteshaus de la commune de Wincrange.**

Le Conseil Communal,

* Vu l'article 123 de la Constitution ;
* Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et plus précisément ses articles 29 et 103 à 107bis ;
* Revu sa délibération du 06 novembre 2023, portant fixation des nouveaux tarifs de location des salles communales locales de la commune, approuvée par décision ministérielle en date du 06.11.2023, réf. 846xf1f67 ;
* Considérant que les tarifs relatifs à l'utilisation commune de la salle des fêtes et du café du « Barteshaus » ainsi qu'au nettoyage de la cave de la salle des fêtes de Hachiville peuvent être supprimés ;
* Considérant que les frais de fonctionnement et d'entretien des salles des fêtes communales ont un impact non négligeable sur le budget communal et qu'il y a donc lieu de couvrir une partie de ces frais par la facturation d'un tarif pour la location et, le cas échéant, le nettoyage de ces salles ;
* Constatant que les tarifs relatifs au nettoyage des salles de fête et du « Barteshaus » doivent être adaptés en raison de l'augmentation des coûts causée par les ajustements de l'indice de consommation par l'entreprise de nettoyage mandatée ;
* Considérant que les recettes provenant de la location des salles des fêtes et du « Barteshaus » figurent à l'article 2/831/708213/99002 « Recettes provenant de la location des salles de fêtes » tandis que celles provenant de la location du centre culturel à Wincrange figurent à l'article 2/831/708213/99001 « Recettes provenant de la location du centre culturel » du chapitre ordinaire du budget de la commune ;
* Considérant que les recettes relatives à la facturation du nettoyage de ces mêmes locaux sont imputées à l'article 2/831/706130/99002 « Salles des fêtes : Services de nettoyage des infrastructures » ;
* Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins ;
* Après en avoir délibéré ;

décide à l'unanimité des voix

1) **d'arrêter comme suit les nouveaux tarifs pour la location des salles des fêtes, du centre culturel et du Barteshaus de la commune de Wincrange:**

Location	Type Manifestation	
	Fête privée	But lucratif Assemblée Répétition
Salles des fêtes		
Surface > 120 m²	200,00 €	Gratuit
Surface 51 - 120 m²	150,00 €	
Surface 0 - 50 m²	100,00 €	
Barteshaus		
Salle des fêtes	200,00 €	
Café	150,00 €	
Gîte	300,00 €	
Centre culturel Wincrange		
Salle des fêtes	400,00 €	Gratuit

Nettoyage (Optionnel)			
Salles des fêtes	**Salle**	**Cuisine**	**Vitres**
Asselborn	200,00 €	105,00 €	750,00 €
Boevange	210,00 €	160,00 €	280,00 €
Boxhorn	245,00 €	105,00 €	395,00 €
Brachtenbach	180,00 €	60,00 €	210,00 €
Derenbach	120,00 €	100,00 €	165,00 €
Doennange	225,00 €	145,00 €	140,00 €
Hachiville	220,00 €	180,00 €	395,00 €
Hamiville	235,00 €	180,00 €	280,00 €
Hoffelt	110,00 €		210,00 €
Lullange	80,00 €	105,00 €	95,00 €
Niederwampach	220,00 €	105,00 €	165,00 €
Oberwampach	180,00 €	100,00 €	115,00 €
Rumlange	90,00 €	85,00 €	140,00 €
Sassel	100,00 €		115,00 €
Stockem	100,00 €		115,00 €
Troine	145,00 €	105,00 €	360,00 €

Barteshaus	**Salle**	**Cuisine**	**Vitres**
Salle	168,00 €	126,00 €	295,00 €
Café	105,00 €	195,00 €	100,00 €
Gîte	231,00 €		295,00 €
Centre culturel Wincrange			
Femmes de charge	30,00 €/h		
Forfait produits	25,00 €		

Une caution au montant de 500,00 € est à déposer auprès de la Recette communale lorsqu'il s'agit d'une fête privée ou d'une manifestation à but lucratif.

2) **de soumettre les présents tarifs pour approbation à l'autorité supérieure.**

Ainsi décidé à Wincrange, date qu'en tête
Suivent les signatures

Pour expédition conforme,
le bourgmestre,

le secrétaire,

ADMINISTRATION COMMUNALE WINCRANGE